

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
42	42	35

DELIBERATION n°2013/22

L'An deux mille treize et le jeudi 7 mars à 20 heures 30, le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, **légalement** convoqué le 1^{er} mars 2013, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle Pachou à ARUDY, sous la présidence de M. Francis COUROUAU, Président de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau.

Présents titulaires : M. CAMBOT, SARTHE, AUSSANT, DOUMECQ, BELESTA-LABOURDETTE, LOURTEIG, CAMBILHOU, GOMEZ, PAROIX, MARTIN, CARRERE, TEXIER, CARRERE-GEE, MASONNAVE, MIGNE, CASAU, SACAZE, LABERNADIE, SARRAILH, GASSIE, SANZ, BOUSSOU, COUROUAU et Mesdames CLAVIER, HELIP, GANTCH, CASENAVE, TOUTU, et MOUNAUT.

Présent(s) suppléant(s) : M. BEROT-LARTIGUE, LACOUETTE, MOUNAUT Pierre.

M. CASADEBAIG Didier donne procuration à M. DOUMECQ
Mme SOULE donne procuration à M. CARRERE-GEE
M. BOUSQUET donne procuration à M. SANZ

Secrétaire de séance : Mme HELIP Claudie

OBJET : CENTRE ALLOTEMENT (M14) – Vote du Budget Primitif 2013

Vu le projet de budget annexe du CENTRE D'ALLOTEMENT pour l'exercice 2013 transmis et joint à la présente délibération,
Il est proposé au Conseil Communautaire d'adopter le budget primitif 2013.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

DECIDE d'adopter le budget primitif 2013 du CENTRE d'ALLOTEMENT, budget annexe de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau, arrêté en dépenses et en recettes comme suit :

Investissement

Dépenses : propositions nouvelles : **50 161 € (pour rappel total budget : 704 237 €)**
Recettes : propositions nouvelles : **36 441 € (pour rappel total budget : 704 237 €)**

Fonctionnement

Dépenses : **9 870 €**
Recettes : **9 870 €**

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,


Francis COUROUAU



REÇU

le 21 MARS 2013

SOUS-PRÉFECTURE
OLCROH S^TE MARIE